



INTÉGRER LE RÉSEAU BE EDUCATION

Le réseau Be education, créé en 2020, poursuit une double-mission : (1) Be education fédère, renforce et connecte entre elles les associations et initiatives sociétales innovantes dans le domaine de l'enseignement; (2) Be education favorise les synergies entre ses membres et les acteurs du système scolaire pour contribuer ensemble à l'amélioration du système scolaire.

L'ASBL Be education soutient ses membres à travers la mise à disposition de ressources, de formations et facilite les connexions et rencontres pour générer un impact durable dans l'enseignement. Chaque membre de Be education contribue et collabore afin que collectivement nous fassions grandir les solutions dont le secteur a besoin.

En 2022, le réseau compte une trentaine d'acteurs dont une majorité sont actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

LES VALEURS DE BE EDUCATION :

- **Amélioration continue** : Be education encourage ses membres à adopter une posture d'amélioration continue des pratiques et des solutions pour un impact long terme.
- **Collaboration** : les membres du réseau Be education sont ouverts à collaborer avec les autres membres et les parties prenantes du système scolaire.
- **Impact systémique** : Be education cherche à diffuser les solutions sur l'entièreté du système et à toucher un maximum d'élèves en collaborant avec les acteurs du système scolaire.

LES CRITÈRES POUR INTÉGRER LE RÉSEAU

- **Impact systémique du projet** :
 - S'inscrit dans les besoins prioritaires d'amélioration des objectifs du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ou en Flandre.
 - Travaille directement avec les parties prenantes du système scolaire : écoles, équipes pédagogiques et institutions sectorielles.
 - Propose une solution déployable à l'échelle d'un territoire, voire du pays.
- **Scope géographique** : le projet est actif en Belgique.
- **Culture et éthique** : le projet partage les valeurs de Be education mentionnées ci-dessus.
- **Responsabilité professionnelle** : le projet a fait preuve de collaboration réussie avec des parties prenantes ; un pilote réussi avec au minimum 3 écoles partenaires et/ou une collaboration avec un réseau d'école ou autres institutions sectorielles (universités, gouvernement, etc.)

LE PROCESSUS D'ADHÉSION

- Etape 1 : compléter le formulaire de demande pour déposer sa candidature disponible sur notre site web (dans l'onglet "rejoindre le réseau")
- Etape 2 : rencontre avec l'équipe opérationnelle de Be education.
- Etape 3 : vérification des références auprès de 3 de vos bénéficiaires et de 3 membres de Be education.
- Etape 4 : la validation par le conseil d'administration de Be education se déroule deux fois par an, en décembre et en juin pour l'intégration du membre dans le réseau en janvier ou en juillet. S'ensuit, une signature de la charte d'adhésion par le membre et le paiement de la cotisation annuelle.

CHARTRE D'ADHÉSION

EN REJOIGNANT LE RÉSEAU, BE EDUCATION S'ENGAGE À :

- Ecouter et orienter ses membres en fonction de leurs enjeux et de leurs besoins
- Offrir des opportunités de formations et de développement de capacités à prix modérés adaptées aux besoins du réseau
- Faciliter la rencontre avec les autres membres, le partage de bonnes pratiques et d'opportunités dans le secteur
- Relayer l'information sur les thématiques qui concernent le réseau
- Mettre à disposition des ressources partagées (mapping, outils, information, espace de travail subsidié)
- Faciliter la mise en réseau avec des partenaires sectoriels et financiers
- Faciliter la mise en réseau avec différentes parties prenantes du système scolaire

LE MEMBRE S'ENGAGE POUR UN MINIMUM DE 3 ANS À :

(1) Adhérer aux valeurs de Be education. Ces valeurs se traduisent par l'engagement suivant :

- **Amélioration continue** : le membre est avide d'améliorer ses pratiques, cela se traduit par:
 - Une volonté de monitorer et d'évaluer son impact.
 - Une participation aux formations et aux temps d'échanges de bonnes pratiques proposés par le réseau.
- **Collaboration entre membres** : le membre est ouvert au partage et à la collaboration avec les autres membres du réseau. Cela se traduit par :
 - Assister au moins à deux rencontres informelles organisées par le réseau par an.
 - Donner de son temps pour le réseau à travers le partage d'un savoir, d'une expérience, d'une compétence, d'une formation ou s'impliquer dans un projet de groupe sur les 3 années d'engagement.

- **Impact systémique** : le membre cherche à diffuser sa solution à travers l'entièreté du système et à toucher un maximum d'élèves en collaborant avec les acteurs du système scolaire.
 - Intégrer les catalogues de formation des réseaux d'écoles
 - Co-créeer des projets communs avec les acteurs du système scolaire
 - Engager des partenariats ou intégrer des acteurs terrain dans la gouvernance de votre projet (comité de pilotage ou comité scientifique)

(2) Contribuer au rayonnement du réseau et à la réalisation de sa mission en communiquant sur les initiatives en partageant des opportunités mais également en proposant des opportunités au réseau

(3) Répondre aux invitations et participer aux questionnaires de consultation et d'évaluation de Be education

(4) S'acquitter d'une cotisation annuelle reconduite tacitement d'une valeur de (**veuillez cocher/entourer le forfait qui vous est applicable**) :

- 50€/an, si le budget annuel de votre organisation est de moins de €150k.
- 100€/an, si le budget annuel de votre organisation est entre €150k et inférieur à €500k.
- 300€/an, si le budget annuel de votre organisation est entre €500k (inclus) et inférieur à €1m.
- 500€/an, si le budget annuel de votre organisation est de plus de €1m.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

Un entretien conjoint sera effectué au terme des 3 années d'adhésion afin de voir s'il est toujours opportun pour l'initiative ou l'organisation de rester dans le réseau Be education. Les parties s'entendent par accord mutuel de poursuivre ou non la collaboration.

RUPTURE DE L'ADHÉSION

Même si cela n'est pas souhaitable les parties peuvent à tout moment rompre l'adhésion et ce en cas de non respect des engagements ou en cas de retour négatif sur le projets de la part des bénéficiaires ou autres partenaires. Le processus est décrit dans les statuts.

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ADHÉSION

En signant cette charte, vous rejoignez un réseau où l'entraide et la collaboration sont des valeurs clés de notre identité, dans le respect des responsabilités de chacun. Par la présente signature, vous devenez membre adhérent tel que défini dans les statuts de l'ASBL Be education, dont le siège social est établi en Belgique dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, rue Cantersteen 10-12, à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0700.416.412

Nom de l'organisation :

Date :

Représenté par :

Signature :

Coordonnées de facturation (numéro BCE, TVA, adresse de facturation) :